

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 février 2021

L'an deux mille vingt-et-un le 19 février à 20 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison Pour Tous d'ISSANS sous la présidence de Monsieur Gaston CHENU, Maire.

Étaient présents : tous les Conseillers sauf Madame Marie-Odile BELIN et Monsieur Thierry MULLER absents excusés.

Procuration donnée par Madame BELIN à Madame Danièle HUGENDOBLER.
Procuration donnée par Monsieur MULLER à Monsieur Gaston CHENU.

Monsieur Patrick LEDEE a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire, ayant constaté que le quorum est atteint, déclare la séance ouverte.

Approbation du compte rendu de la séance précédente

Approuvé à l'unanimité.

Maison Pour Tous

- Point sur les travaux

La salle et la cuisine ont été rénovées par l'employé et des bénévoles pour un coût de 2 700 €. La réfection du hall d'entrée est à l'étude.

- Règlement

Le règlement fait l'objet de quelques changements :

- Article 7, mention des dispositifs d'accrochage
- Article 10, modification des collectivités concernées, suppression Communauté de la Vallée du Rupt et Syndicat des Eaux, ajout de Pays de Montbéliard Agglomération et du SIVU de la Chauillère.
- Tarifs : les locations passent à 75 € le samedi, 150 € pour un week-end, la caution est revue à 250 €.

Elections

Les élections départementales et régionales auront lieu au mois de juin (dates officielles à venir).

Stagiaire

Le Conseil décide accorder une gratification de 120 € à une stagiaire présente au secrétariat de Mairie en janvier.

Bulletin

Un bulletin municipal est en cours de rédaction.

Lotissement

La viabilisation est terminée, les réseaux secs et humides sont en place et ont été testés. Les travaux de finition (bordures, voirie, éclairage public) auront lieu

ultérieurement pour éviter la gêne et les dégradations lors des travaux de construction. La mise en vente des lots est en cours. Les personnes intéressées sont invitées à s'adresser à la Mairie.

Subvention

Le Conseil vote une subvention de 60 € aux Randonneurs de la Vallée du Rupt, qui entretiennent nos chemins de randonnée.

Questions diverses

- Point R : après un nettoyage, les bennes ont été changées d'emplacement. Suite aux incivilités récurrentes et malgré l'intervention des gardes natures (plusieurs personnes verbalisées) la mise en place d'une caméra est à l'étude avec RAYNANS.
- Affouage : le débardage est prévu cette semaine, la date du tirage au sort sera communiquée sous peu.
- Rue du Mont :
 - Suite aux problèmes de verglas, en partie dus au manque d'ensoleillement, des panneaux de signalisation seront mis en place.
 - Réseau eau pluviale, le nettoyage des regards et le débouchage de la canalisation traversant la route sont prévus.

Fait à ISSANS le 22 février 2021

Le Maire
Gaston CHENU